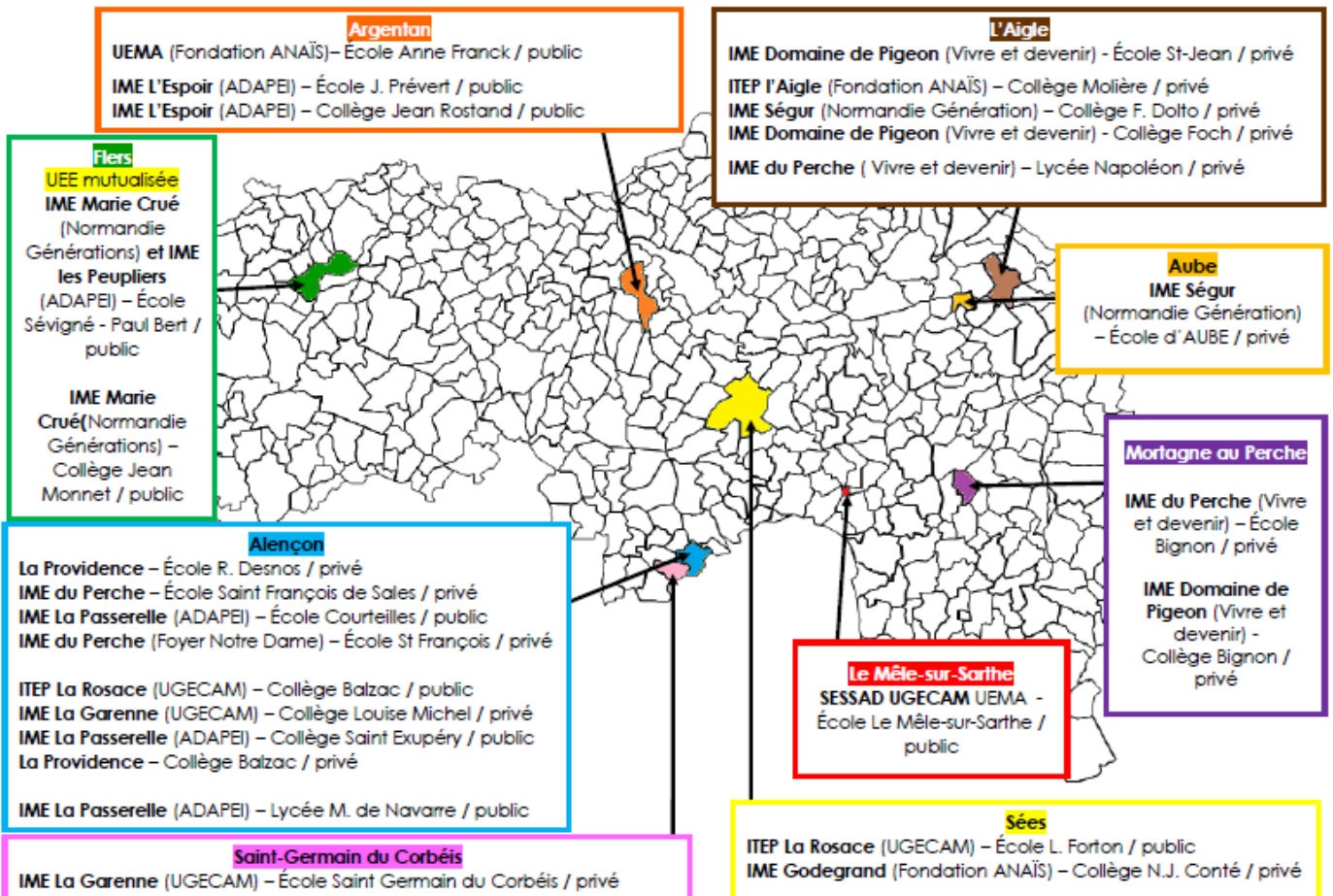


UEE

Unité d'Enseignement Externalisée



UEE

Instruction ministérielle du 23 Juin 2016, Ministère des affaires sociales et de la santé

Définition

Externalisation d'unités d'enseignement (UE) vers des établissements ordinaires.

Missions



Permettre à des enfants scolarisés en établissement médico-social de bénéficier de **l'inclusion scolaire**.

Diversifier l'offre de scolarisation

Accroître le nombre d'heures de scolarisation

Intensifier la coopération entre l'Éducation Nationale et le secteur médico-social

Public accueilli Projet de scolarisation

Enfants inscrits dans le service ou l'établissement médico-social

La scolarisation se fait dans l'unité d'enseignement dont est doté l'ESMS d'affectation.

L'équipe pluridisciplinaire décide de la plus-value de la scolarisation en unité externalisée, en prenant en considération la possibilité de développer les inclusions. Le projet est révisable en ESS.

organisation

L'ESMS :

- Organise **l'utilisation des locaux**
- Prévoit les **transports**
- Prévoit **la présence de personnel** médico-social dans la classe notamment éducateur(s)

Acteurs

Éducation Nationale

Un enseignant spécialisé titulaire du CAPPEI

ESMS

Personnel médico-social notamment éducateur(s) en milieu scolaire

Les missions de l'enseignant spécialisé

Piloter le projet pédagogique
Assurer la **cohérence des actions** des différents professionnels dans le cadre fixé par le PPS

Partager avec les autres professionnels un langage et des outils de réflexion communs

Intégrer dans son analyse les apports des autres professionnels

Organiser les inclusions en classe ordinaire

Modalités de travail

Travail en **binôme** enseignant/personnel ESMS (établissement et services médico-sociaux)

Groupes **multiniveaux**

Temps partiel ou temps complet

Inclusion

Pas d'AESH